

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Blainville | 73015 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie France Potvin, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de la Ville de Blainville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature  Signé par :
Marie-France Potvin
ACFDF48FCA4E4D9... Date 10 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	47
Analyse des charges consolidées	59

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Blainville

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Blainville (ci après « la Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 31 décembre 2024, la Ville et, au 31 décembre 2023, l'organisme contrôlé et les partenariats auxquels la Ville participe n'ont pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme notre prédécesseur l'avait fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations – informations financières comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 24 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ont été retraitées. Les états financiers de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives décrits à la note 24) ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé, en date du 14 mai 2024, une opinion avec réserve en raison des éléments décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve ». Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Saint-Jérôme, le 10 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A113000

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023 Redressé note 24
Revenus				
Taxes	1	106 587 860	106 251 833	98 244 753
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 911 316	1 785 938	1 676 506
Quotes-parts	3	1		
Transferts	4	6 933 195	9 925 161	14 682 602
Services rendus	5	12 169 452	14 379 476	12 772 747
Imposition de droits	6	7 725 000	15 638 481	11 061 065
Amendes et pénalités	7	2 865 000	2 837 830	3 126 189
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 195 151	3 315 045	3 092 607
Autres revenus	10	25 000	6 434 321	4 434 976
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	139 411 975	160 568 085	149 091 445
Charges				
Administration générale	14	18 233 163	17 286 630	16 696 533
Sécurité publique	15	31 263 654	32 934 570	30 519 548
Transport	16	27 365 903	28 243 278	28 644 697
Hygiène du milieu	17	24 073 894	24 602 018	22 827 904
Santé et bien-être	18		268 240	1 167 725
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 282 377	4 851 612	8 997 841
Loisirs et culture	20	30 158 586	31 146 898	29 512 087
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	8 137 767	7 740 733	6 881 352
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	143 515 344	147 073 979	145 247 687
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(4 103 369)	13 494 106	3 843 758
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		304 978 547	296 262 555
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		(4 939 640)	(67 406)
Solde redressé	28		300 038 907	296 195 149
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		313 533 013	300 038 907

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
			Redressé note 24
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	31 338 836	34 767 517
Débiteurs (note 5)	2	40 887 065	42 999 799
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		442 828
	8	72 225 901	78 210 144
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	30 000	17 621 100
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	28 726 434	25 066 618
Revenus reportés (note 11)	12	6 539 896	5 777 150
Dette à long terme (note 12)	13	223 275 197	222 028 340
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	8 308 000	8 923 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	266 879 527	279 416 208
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(194 653 626)	(201 206 064)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	501 849 077	494 759 773
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	5 060 578	5 140 622
Stocks de fournitures	20	631 886	595 541
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	645 098	749 035
	23	508 186 639	501 244 971
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	313 533 013	300 038 907
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	313 533 013	300 038 907
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	313 533 013	300 038 907

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
				Redressé note 24
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(4 103 369)	13 494 106	3 843 758
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (26 440 000)(30 488 775)(20 932 612)
Produit de cession	3		33 109	181 051
Amortissement	4	21 045 164	23 379 267	23 557 220
(Gain) perte sur cession	5		(2 411)	348 685
Réduction de valeur / Reclassement	6		(10 494)	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(5 394 836)	(7 089 304)	3 154 344
Variation des propriétés destinées à la revente	9		80 044	4 385 718
Variation des stocks de fournitures	10		(36 345)	(169 704)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		103 937	(179 955)
	13		147 636	4 036 059
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(9 498 205)	6 552 438	11 034 161
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(201 206 064)	(212 240 225)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(201 206 064)	(212 240 225)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(194 653 626)	(201 206 064)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
			Redressé note 24
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	13 494 106	3 843 758
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	23 379 267	23 557 220
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession d'immobilisations	3.1	(2 411)	348 685
	4	36 870 962	27 749 663
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	2 112 734	(8 391 576)
Autres actifs financiers	6	442 828	(442 828)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	3 659 816	(434 042)
Revenus reportés	8	762 746	1 312 434
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(615 000)	(989 000)
Propriétés destinées à la revente	10	69 550	4 385 718
Stocks de fournitures	11	(36 345)	(169 704)
Autres actifs non financiers	12	103 937	(179 955)
	13	43 371 228	22 840 710
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (30 488 775) (20 932 612)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	33 109	181 051
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(30 455 666)	(20 751 561)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 ())
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		3 705
	23		3 705
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	43 001 820	41 984 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (41 708 846) (47 261 735)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(17 591 100)	(3 496 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(46 117)	(15 857)
Autres			
▪	28.1		
	29	(16 344 243)	(8 789 592)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(3 428 681)	(6 696 738)
Solde déjà établi	31	34 767 517	41 464 255
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	34 767 517	41 464 255
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	31 338 836	34 767 517

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Blainville (ci-après la « Ville ») est constituée en vertu de la *Loi sur les cités et villes*.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles et les notes de renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville, excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable, ainsi que la quote-part des actifs, passifs, revenus et charges des partenariats sur lesquels la Ville exerce un contrôle partagé.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend l'organisme périmunicipal suivant dans la proportion indiquée :

- Le Centre d'Excellence sur glace : consolidé au taux de 100 % (100 % en 2023).

Les opérations réciproques ont été éliminées aux fins de la présentation des états financiers.

b) Partenariats

La Ville participe aux deux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

- Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville : consolidée au taux de 48,36 % (48,36 % en 2023) pour les résultats et pour l'état de la situation financière;

- Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert : consolidée au taux de 25 % (25 % en 2023).

Les opérations réciproques ont été éliminées aux fins de la présentation des états financiers.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent les revenus de taxation révisés non facturés, les droits de mutation non facturés, la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, dépréciation des actifs financiers, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	
Eau potable	40 ans
Eaux usées	40 ans
Chemins, rues, routes	15 à 40 ans
Autres	10 à 40 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Véhicules	5 à 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	30 ans

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications du rôle d'évaluation sont comptabilisées une fois par année, lorsque le MAMH détermine le montant. Celui-ci est basé selon les valeurs au sommaire du rôle au 15 septembre et du taux global de taxation de l'année précédente.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite des pompiers est un régime de retraite par financement salarial, auquel participe la Ville sans en être le promoteur. Il est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations des régimes de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- Les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

Pour chacun des régimes de retraite, la charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cette méthode est prescrite par le chapitre SP 3250 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi RRSM). Ce cloisonnement n'a toutefois pas été appliqué au calcul des cotisations excédentaires, car celui-ci doit être fait de façon globale, par régime, sans établir de volets distincts.

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-valeur dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi RRSM.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi RRSM.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre de l'année financière en cours selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte. Lorsqu'une variation de la provision pour moins-value découle d'un gain ou d'une perte actuariel, ce gain ou cette perte pourrait être constaté immédiatement plutôt qu'amorti sur les exercices subséquents, afin de contrebalancer l'effet de la variation de la provision pour moins-value dans les résultats.

Le coût des services passés, s'il y a lieu, doit être constaté entièrement dans l'exercice au cours duquel la modification est apportée ou la décision est rendue à cet effet. Toutefois, lorsqu'une modification donne lieu à une augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées, ce coût est compensé par la constatation de gains actuariels nets non amortis jusqu'à concurrence du coût des services passés. Cette constatation se fait alors en partant des gains actuariels non amortis les plus anciens et en remontant dans le temps jusqu'à ce que le montant net à constater à l'encontre du coût des services passés soit atteint, le cas échéant. Inversement, lorsqu'une modification donne lieu à une diminution de l'obligation au titre des prestations constituées et qu'il existe des pertes actuarielles nettes non amorties, ces dernières doivent aussi être constatées immédiatement, et ce, de façon similaire.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme: au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Avantages sociaux futurs :

- Pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;
- Pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : la mesure qui consistait à affecter aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir la totalité ou une partie du coût des services passés découlant d'une modification de régime ou de la perte déterminée lors d'un règlement ou d'une compression de régime n'est plus être utilisée depuis 2020.

En date du présent exercice financier, il n'y a pas de montant relatif aux avantages sociaux futurs dont la comptabilisation est reportée.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Fonds réservés

En vertu des règlements de la Ville et des lois gouvernant le secteur municipal, certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

3. Modification de méthodes comptables

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP3400, « Revenus », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Révision d'estimation comptable

De plus, en 2024, la Ville de Blainville a révisé et diminué la durée de vie utile de ses véhicules automobiles et véhicules lourds. Cette révision d'estimation comptable découle de nouvelles informations, obtenues au cours de l'exercice. Ce changement a été appliqué prospectivement et a eu pour effet d'augmenter la charge d'amortissement de 572 597 \$.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 31 374 189	34 767 517
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 31 374 189	34 767 517
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (35 353)()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 31 338 836	34 767 517
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 31 338 836	24 964 778
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 23 060 000	29 240 500

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Les sommes affectées, comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont associées aux revenus reportés, aux excédents de fonctionnement affectés et aux réserves financières.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élevaient à 7 926 496 \$ (7 221 305 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élevaient à 3 315 045 \$ (3 092 607 \$ en 2023).

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	6 987 530	6 826 302
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	19 266 342	20 704 241
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 191 410	5 401 775
Organismes municipaux	13	27 656	1 194 542
Autres			
▪ Mutations, facturation diverse	14.1	4 860 349	4 448 820
▪ Intérêts, amendes, autres	14.2	4 553 778	4 424 119
	15	40 887 065	42 999 799
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	14 903 559	15 792 445
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	14 903 559	15 792 445
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	851 902	885 313
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	12 748 659	13 379 505
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	8 276	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	2 298 891	2 663 048
Autres ministères/organismes	26	4 210 516	4 661 688
	27	19 266 342	20 704 241

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,713 % à 4,48 % (0,713 % à 4,48 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 15 mars 2043.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	442 828
Autres		
▪	41.1	
	42	442 828

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$ pour ses activités de fonctionnement portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,25 % (5,2 %; 6,95 % au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, la marge de crédit est inutilisée.

La Ville dispose d'une marge de crédit de 95 000 000 \$ sous forme d'acceptations bancaires pour ses activités d'investissement pour des termes de 7 à 364 jours et portant intérêt au taux des acceptations bancaires 30 jours majoré de 80 points de base. Au 31 décembre 2024, la marge de crédit est inutilisée.

La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Sainte-Thérèse et Blainville dispose d'une marge de crédit de 48 360 \$ portant intérêt au taux préférentiel 30 jours majoré de 80 points de base. Au 31 décembre 2024, la marge de crédit est inutilisée.

Le Centre d'Excellence sur glace dispose d'une marge de crédit de 400 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % (5,95 %; 7,7 % au 31 décembre 2023) et est négociable le 31 mai 2025. Le solde de la marge de crédit est de 30 000 \$ (0 \$ au 31 décembre 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	8 639 655	6 075 604
Salaires et avantages sociaux	44	11 088 861	10 757 901
Dépôts et retenues de garantie	45	6 457 331	5 912 222
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus	47.1	2 294 929	2 073 692
▪ Autres	47.2	245 658	247 199
	48	28 726 434	25 066 618

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	483 040	457 991
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	4 234 410	4 039 867
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Recettes diverses	62.1	1 695 018	1 151 864
▪ Fonds de stationnement	62.2	127 428	127 428
	63	6 539 896	5 777 150

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,90	5,40	2025	2048	64	205 562 490	203 337 236
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	8,87	8,87	2054	2054	68	1 202 280	1 211 307
Autres	4,55	4,55	2025	2025	69	17 234 907	18 158 160
					70	223 999 677	222 706 703
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(724 480)	(678 363)
					72	223 275 197	222 028 340

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		44 526 786	116 548	17 234 907	61 878 241
2026	74		30 794 624	116 548		30 911 172
2027	75		37 835 191	116 548		37 951 739
2028	76		34 543 954	116 548		34 660 502
2029	77		32 139 859	116 548		32 256 407
2030 et plus	78		25 722 076	2 806 853		28 528 929
	79		205 562 490	3 389 593	17 234 907	226 186 990
Intérêts et frais accessoires	80		(205 562 490)	2 187 313	(17 234 907)	(2 187 313)
	81		205 562 490	1 202 280	17 234 907	223 999 677

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 1 943 000	1 162 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (10 251 000)	(10 085 000)
	84 (8 308 000)	(8 923 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 415 000	(162 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 211 000	320 000
Régimes à cotisations déterminées	87 4 065 177	3 743 642
Autres régimes (REER et autres)	88 4 508	4 155
Régimes de retraite des élus municipaux	89 118 561	124 803
	90 4 814 246	4 030 600

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 () ()	
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	110 519 245	3 055 103		113 574 348
Eaux usées	102	198 472 467	2 522 399		200 994 866
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	215 576 118	2 258 008		217 834 126
Autres					
▪ Stationnement, éclairage, parc	104.1	76 003 286	4 265 442		80 268 728
▪ Aménagement du parc	104.2	972 708	2 682		975 390
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	128 260 012	314 532		128 574 544
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	17 672 684	645 539	295 960	18 022 263
Ameublement et équipement de bureau	109	7 472 687	381 545		7 854 232
Machinerie, outillage et équipement divers	110	20 177 948	1 307 136	32 474	21 452 610
Terrains	111	35 158 340		(10 494)	35 168 834
Autres	112				
	113	810 285 495	14 752 386	317 940	824 719 941
Immobilisations en cours	114	65 060 660	15 736 389		80 797 049
	115	875 346 155	30 488 775	317 940	905 516 990
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	48 582 583	2 757 836		51 340 419
Eaux usées	117	88 436 255	4 826 286		93 262 541
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	130 797 297	6 505 056		137 302 353
Autres					
▪ Stationnement, éclairage, parc	119.1	40 599 755	2 940 410		43 540 165
▪ Aménagement du parc	119.2	763 596	46 346		809 942
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	42 348 607	3 193 170		45 541 777
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	9 151 127	1 110 098	265 262	9 995 963
Ameublement et équipement de bureau	124	5 959 214	635 374		6 594 588
Machinerie, outillage et équipement divers	125	13 947 948	1 364 691	32 474	15 280 165
Autres	126				
	127	380 586 382	23 379 267	297 736	403 667 913
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	494 759 773			501 849 077
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	1 246 076			1 246 076
Amortissement cumulé	130	(204 218)	(41 536)		(245 754)
Valeur comptable nette	131	1 041 858			1 000 322

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	5 060 578	5 572 956
Autres	134		10 494
	135	5 060 578	5 583 450
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		442 828
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	5 060 578	5 140 622

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances, immatriculations, autres	143.1	645 098	749 035
Autres			
▪	144.1		
	145	645 098	749 035

Note**19. Obligations contractuelles****Ville de Blainville**

Au 31 décembre 2024, la Ville s'est engagée, d'après des contrats de déneigement, d'enlèvement des matières résiduelles, d'évaluation foncière et autres obligations échéant jusqu'en 2035, à verser une somme totale de 45 262 474 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices financiers les sommes suivantes :

2025 - 19 170 487 \$
 2026 - 10 880 730 \$
 2027 - 5 153 169 \$
 2028 - 4 767 369 \$
 2029 - 2 374 565 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville

En vertu d'obligations contractuelles, la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville s'est engagée à verser la somme totale de 637 169 \$ au cours des exercices suivants :

2025 - 175 029 \$
2026 - 163 950 \$
2027 - 164 909 \$
2028 - 86 205 \$
2029 - 47 076 \$

Le Centre d'Excellence sur glace

En vertu d'obligations contractuelles, le Centre d'Excellence sur glace s'est engagé à verser la somme totale de 180 554 \$ au cours des exercices suivants :

2025 - 89 645 \$
2026 - 69 541 \$
2027 - 13 219 \$
2028 - 4 192 \$
2029 - 3 957 \$

De plus, le Centre s'est engagé par contrat auprès de « Le Club de Hockey Junior Armada inc. » à remettre, à titre de redevance, 20 % des ventes de nourritures et de boissons pendant les événements du club.

20. Droits contractuels

Ville de Blainville

La Ville a conclu des accords à long terme, pour certains sans échéance donnant lieu à des droits contractuels. Un montant de 9 356 410 \$ sera encaissé au cours des cinq prochains exercices :

2025 - 1 753 738 \$
2026 - 1 809 371 \$
2027 - 1 868 911 \$
2028 - 1 930 422 \$
2029 - 1 993 968 \$

Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. Un montant de 259 087 \$ sera encaissé au cours des prochains exercices :

2025 - 99 396 \$
2026 - 101 322 \$
2027 - 19 907 \$
2028 - 20 242 \$
2029 - 18 220 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le Centre d'Excellence sur glace

Dans le cadre de ses opérations, le Centre d'Excellence du glace a conclu plusieurs contrats de location et ententes donnant lieu à des droits contractuels. Un montant de 780 266 \$ sera encaissé au cours des prochains exercices :

2025 - 1 818 744 \$
 2026 - 1 724 922 \$
 2027 - 1 577 869 \$
 2028 - 1 572 869 \$
 2029 - 1 557 869 \$

21. Passifs éventuels

Suite à l'étude sur la gestion des débordements du poste de pompage demandée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), la RIAESTB procédera à la construction d'un réservoir sanitaire souterrain et à l'acquisition d'une génératrice pour ces pompes, puisque la moitié des débordements sont dus à des pannes électriques. Le montant estimé pour ces travaux s'élève à 5 029 440 \$. La RIAESTB fera les démarches en 2025 auprès du ministères des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin d'obtenir un financement pour ces travaux.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S/O

B) Auto-assurance

S/O

C) Poursuites

La Ville de Blainville fait face à des poursuites relativement à des coûts additionnels dans le cadre de contrats et l'établissement de valeurs foncières. Au 31 décembre 2024, le montant des réclamations s'élève à 1 268 159 \$. Ces poursuites sont actuellement à l'étude par des firmes d'avocats mandatées par la Ville. La direction de la Ville croit au bien-fondé de sa défense.

La RIAESTB fait face à des poursuites relativement à des débordements. Au 31 décembre 2024, une provision de 21 762 \$ est comptabilisée aux livres.

Le Centre d'Excellence sur glace fait face à des poursuites, à la suite d'un incendie, pour un montant total de 660 000 \$. Au 31 décembre 2024, il est impossible de déterminer le dénouement de ces poursuites. De l'avis de la direction, la situation financière de l'organisme n'est pas susceptible d'être affectée de façon importante. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Autres

Contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014 (Loi RRSM), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 9 juillet 2020, un jugement de la Cour supérieure a été rendu dans la cause sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. Ce jugement, maintenu par la Cour d'appel le 10 mai 2023, indique que les dispositions de la Loi RRSM qui permettent à la Ville de suspendre l'indexation automatique des retraités sont inconstitutionnelles. La Cour Suprême du Canada a annoncé le 11 avril 2024 son refus d'entendre les parties. La décision de la Cour d'appel est donc considérée comme la décision finale dans ce jugement. Ce jugement n'a aucune incidence pour le groupe de participants actifs, puisque les résultats présentés ont toujours été conformes aux modalités découlant de la Loi RRSM. De plus, la Ville n'a pas suspendu l'indexation des participants retraités dans le cadre de l'application de cette loi.

L'inconstitutionnalité de l'article 16 de la Loi RRSM n'aura pour seule conséquence potentielle que d'éliminer la cotisation d'équilibre relative au groupe de retraités requise de la Ville à compter de 2025 et dont le seuil de matérialité est négligeable aux fins du présent rapport.

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieurs

En 2022, lors du transfert du dépôt des neiges usées à la Ville, une immobilisation dont la valeur nette était de 67 406 \$ n'a pas été retirée des livres de la RIAESTB. Au 31 décembre 2024, un redressement aux exercices antérieurs a été effectué dans les immobilisations afin de rectifier la situation pour un coût de 86 239 \$ et un amortissement cumulé de 18 833 \$.

En 2023, la Ville n'avait pas comptabilisé dans ses livres la disposition d'un terrain cédé à la Commission scolaire. Afin de corriger cette omission, un redressement aux exercices antérieurs a été effectué au 31 décembre 2024 dans les propriétés destinées à la revente, pour un montant de 4 872 234 \$.

Les ajustements ont donné lieu, au 1er janvier 2023, à une diminution de l'excédent cumulé de 67 406 \$ et au 31 décembre 2023 de 4 939 640 \$.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie et aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme).

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, des taxes à la consommation, des mutations et des amendes et pénalités à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	26 490 118 \$	28 303 004 \$
En souffrance de plus de 12 mois	13 694 \$	19 659 \$
Moins la provision pour créances douteuses	0 \$	0 \$
	26 503 812 \$	28 322 663 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit:

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	30 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$
Créditeurs et charges à payer	26 431 505 \$	0 \$	0 \$	0 \$	26 431 505 \$
Dettes à long terme	27 535 647 \$	71 376 494 \$	38 846 888 \$	137 440 845 \$	275 199 874 \$
	53 997 152 \$	71 376 494 \$	38 846 888 \$	137 440 845 \$	301 661 379 \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 6 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Redressé note 24	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes	98 244 753		106 587 860	106 251 833			106 251 833
2 Compensations tenant lieu de taxes	1 676 506		1 911 316	1 785 938			1 785 938
3 Quotes-parts						2 108 898	
4 Transferts	5 730 509		6 932 796	7 838 705			7 838 705
5 Services rendus	9 208 609		8 511 028	10 670 231			10 670 231
6 Imposition de droits	11 061 065		7 725 000	15 638 481			15 638 481
7 Amendes et pénalités	3 126 189		2 865 000	2 837 830			2 837 830
8 Revenus de placements de portefeuille							
9 Autres revenus d'intérêts	3 005 185		1 150 000	3 207 425		107 620	3 315 045
10 Autres revenus	3 493 759		25 000	1 113 532		870	1 114 402
11 Effet net des opérations de restructuration							
12	135 546 575		135 708 000	149 343 975		7 720 137	153 208 820
Investissement							
13 Taxes							
14 Quotes-parts							
15 Transferts	8 942 277			2 039 346			2 039 346
16 Imposition de droits							
17 Autres revenus							
18 Contributions des promoteurs	393 814			5 196 162			5 196 162
19 Autres	544 340			123 757			123 757
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux							
21 Effet net des opérations de restructuration							
22	9 880 431		135 708 000	7 359 265		7 720 137	7 359 265
23 Administration générale	16 042 605		17 844 717	16 642 667	653 517		17 286 630
24 Sécurité publique	29 354 901		30 266 033	31 709 891	1 224 679		32 934 570
25 Transport	20 476 544		20 345 466	20 334 145	7 909 133		28 243 278
26 Hygiène du milieu	14 341 675		16 874 504	17 449 292	7 816 544	1 324 446	24 602 018
27 Santé et bien-être	1 167 725			268 240			268 240
28 Aménagement, urbanisme et développement	8 858 666		4 183 693	4 746 095	105 517		4 851 612
29 Loisirs et culture	22 377 150		23 738 903	23 956 091	4 320 776		31 146 898
30 Réseau d'électricité							
31 Frais de financement	5 798 313		6 903 684	6 681 268		1 059 465	7 740 733
32 Effet net des opérations de restructuration							
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	22 217 182		19 727 940	22 030 166	(22 030 166)		
34	140 634 761		139 884 940	143 817 855		7 111 416	147 073 979
35	4 792 245		(4 176 940)	12 885 385		608 721	13 494 106
Excédent (déficit) lié aux activités							

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Redressé note 24	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Excédent (déficit) lié aux activités							
Moins : revenus d'investissement	4 792 245	(4 176 940)	12 885 385	608 721	13 494 106		
2 (9 880 431) () ()			7 359 265	() ()	7 359 265		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3 (5 088 186)	(4 176 940)	5 526 120	608 721	6 134 841		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés							
Amortissement	22 217 182	19 727 940	22 030 166	1 349 101	23 379 267		
Produit de cession	181 051		33 109		33 109		
(Gain) perte sur cession	348 685		(2 411)		(2 411)		
Réduction de valeur / Reclassement			(10 494)		(10 494)		
Propriétés destinées à la revente	22 746 918	19 727 940	22 050 370	1 349 101	23 399 471		
Coût des propriétés vendues	4 964 197		512 378		512 378		
Réduction de valeur / Reclassement			10 494		10 494		
	4 964 197		522 872		522 872		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux							
Remboursement ou produit de cession							
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur							
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement				86 771	86 771		
Remboursement de la dette à long terme	15 840 188	(15 548 401) ()	16 320 935	(1 101 147) ()	17 422 082		
	(15 840 188)	(15 548 401)	(16 320 935)	(1 014 376)	(17 335 311)		
Affectations							
Activités d'investissement	190 197	() ()	427 380	()	429 392		
Excédent (déficit) accumulé				2 012	2 012		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	3 798 818	1 545 392	1 060 405	122 090	1 182 495		
Excédent de fonctionnement affecté	(185 491)	(185 491)	1 384 901	3 131	1 388 032		
Réserves financières et fonds réservés	(1 659 571)	(1 362 500)	(943 741)	(972 585)	(1 916 326)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	264 000		166 000	(67 732)	98 268		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs							
	2 213 050	(2 599)	1 240 185	(917 106)	323 077		
	14 083 977	4 176 940	7 492 492	(582 383)	6 910 109		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27 8 995 791		13 018 612	26 338	13 044 950		

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	9 880 431	7 359 265		7 359 265
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(1 522 721)	(6 032 647)	()	(6 032 647)
Sécurité publique	3	(1 619 348)	(1 763 220)	()	(1 763 220)
Transport	4	(7 917 950)	(13 642 648)	()	(13 642 648)
Hygiène du milieu	5	(3 062 998)	(4 861 595)	(58 021)	(4 919 616)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(762 822)	(354 261)	()	(354 261)
Loisirs et culture	8	(5 205 385)	(3 023 790)	(752 593)	(3 776 383)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()	()	()
	11	(20 091 224)	(29 678 161)	(810 614)	(30 488 775)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	(1 021 307)	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Emission ou acquisition	13	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	10 142 944	18 448 627		18 448 627
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	190 197	427 380	2 012	429 392
Excédent accumulé	16	598 235		4 835	4 835
Excédent de fonctionnement non affecté	17				
Excédent de fonctionnement affecté	18	1 900 558	1 850 704	6 575	1 857 279
Réserves financières et fonds réservés	19	2 688 990	2 278 084	13 422	2 291 506
	20	(8 280 597)	(8 951 450)	(797 192)	(9 748 642)
	21	1 599 834	(1 592 185)	(797 192)	(2 389 377)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2023		2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale Redressé note 24	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	33 055 919	28 506 605	2 832 231	31 338 836	
Débiteurs (note 5)	46 138 248	44 162 625	311 479	40 887 065	
Prêts (note 6)					
Placements de portefeuille (note 7)					
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8)	442 828				
	79 636 995	72 669 230	3 143 710	72 225 901	
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)	17 621 100		30 000	30 000	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	24 127 569	27 984 530	4 328 943	28 726 434	
Revenus reportés (note 11)	5 715 481	6 491 775	48 121	6 539 896	
Dettes à long terme (note 12)	202 666 766	203 861 434	19 413 763	223 275 197	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	8 923 000	8 308 000		8 308 000	
Autres passifs (note 14)					
	259 053 916	246 645 739	23 820 827	266 879 527	
	(179 416 921)	(173 976 509)	(20 677 117)	(194 653 626)	
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	463 800 969	471 428 760	30 420 317	501 849 077	
Propriétés destinées à la revente (note 16)	5 140 622	5 060 578		5 060 578	
Stocks de fournitures	571 159	567 736	64 150	631 886	
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	706 218	606 867	38 231	645 098	
	470 218 968	477 663 941	30 522 698	508 186 639	
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	16 004 137	21 395 769	(3 671 359)	17 724 410	
Excédent de fonctionnement affecté	14 009 894	19 191 433	63 753	19 255 186	
Réserves financières et fonds réservés	4 702 782	4 250 781	2 588 894	6 839 675	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	10 085 000	10 251 000	1 944 991	12 195 991	
Financement des investissements en cours	(15 737 156)	(17 784 168)	(65 139)	(17 849 307)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	281 907 390	286 884 617	12 874 423	299 759 040	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés					
	290 802 047	303 687 432	9 845 581	313 533 013	
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	50 660 947	52 294 826	53 720 544
				51 189 085
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	13 177 032	13 430 670	13 671 101
				12 537 753
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	2 419 650	3 134 003	3 134 003
Autres biens et services	8	35 343 326	33 251 959	34 619 883
				34 933 610
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	6 800 574	7 039 236	8 098 415
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			286
D'autres tiers	12	103 110	49 032	49 032
Autres frais de financement	13		(407 000)	(407 000)
				618
				82 702
				(496 000)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	8 212 510	8 401 042	6 214 527
Transferts	15			206 690
Autres	16	217 500	189 979	189 979
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	2 678 900	3 836 893	3 836 893
				2 651 910
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	19 727 940	22 030 166	23 379 267
Actifs incorporels achetés	20			23 557 220
Autres				
▪ Réclamations	21.1	30 000	32 041	32 041
▪ Coût des propriétés à la revente	21.2	513 451	512 378	512 378
▪ Autres	21.3		22 630	22 630
	22	139 884 940	143 817 855	147 073 979
				49 004
				4 964 198
				41 360
				145 247 687

Redressé note 24

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	17 724 410	13 236 293
Excédent de fonctionnement affecté	2	19 255 186	14 013 025
Réserves financières et fonds réservés	3	6 839 675	6 257 934
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (12 195 991)(12 062 862)
Financement des investissements en cours	5	(17 849 307)	(15 744 273)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	299 759 040	294 338 790
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	313 533 013	300 038 907
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	21 395 769	16 004 137
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(3 671 359)	(2 767 844)
	11	17 724 410	13 236 293
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget subséquent	12.1	666 440	1 859 901
▪ Réserve - Transport en commun	12.2	2 113 085	1 613 085
▪ Dette à long terme Terrains	12.3	7 580 909	3 680 909
▪ Dette à long terme Seigneurie	12.4	505 999	505 999
▪ Fonds d'infrastructures	12.5	3 150 000	2 150 000
▪ Fonds résilience	12.6	1 500 000	1 500 000
▪ Fonds de développement économique	12.7	1 975 000	1 500 000
▪ Plan transition écologique	12.8	1 700 000	1 200 000
	13	19 191 433	14 009 894
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RIAESTB	14.1	63 753	3 131
	15	63 753	3 131
	16	19 255 186	14 013 025

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Fonds vert	17.1	594 454	273 490
	18	594 454	273 490
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ RIAESTB	19.1	2 513 340	1 532 547
	20	2 513 340	1 532 547
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	1 167 628	1 354 838
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	2 288 836	2 944 635
Organismes contrôlés et partenariats	26	75 554	22 605
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	199 863	129 819
Autres			
▪	30.1		
	31	3 731 881	4 451 897
	32	6 839 675	6 257 934

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
	10 251 000)	10 085 000)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
	10 251 000)	10 085 000)
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 ()(
	10 251 000)	10 085 000)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪	55.1 ()(
	56 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	(1 944 991) (1 977 862)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	(1 944 991) (1 977 862)
	63 ()(
	12 195 991)	12 062 862)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 4 156 789	4 295 745
Investissements à financer	65 (22 006 096)(20 040 018)
	66 (17 849 307)	(15 744 273)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 501 849 077	494 759 773
Propriétés destinées à la revente	68 5 060 578	5 583 450
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 506 909 655	500 343 223
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 506 909 655	500 343 223
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (223 275 197)(222 028 340)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (724 480)(678 363)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 14 903 559	15 792 445
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 789 670	909 313
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79 1 155 833	512
	80 (207 150 615)(206 004 433)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (207 150 615)(206 004 433)
	83 299 759 040	294 338 790

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____ 2
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine (2) régimes de retraite à prestations déterminées.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS ET COLS BLANCS

Ce régime de retraite à prestations déterminées ne vise que le service cumulé des employés cols bleus et cols blancs au 31 décembre 2015, ainsi que le service pour les années 2014 et 2015 pour les employés policiers. Ce régime prévoit des prestations basées sur la moyenne des trois années les mieux rémunérées, à l'exception des prestations relatives aux années 2014 et 2015 pour les employés cols bleus et cols blancs, qui sont basées sur un « salaire carrière indexé ». En vertu de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM), l'indexation automatique des rentes des participants actifs a été abolie.

Le régime est enregistré auprès de Retraite Québec et auprès de l'Agence du revenu du Canada. La Ville se porte garante de tout déficit actuariel de ce régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime au 31 décembre 2023, le régime indiquait un degré de solvabilité de 102,1 % pour le volet antérieur et de 117,5 % pour le volet postérieur. Au niveau de la situation financière sur la base de la capitalisation, le régime présente un surplus de 3 471 800 \$ dans le volet antérieur et ne présente ni surplus ni déficit dans le volet postérieur. Le degré de capitalisation de l'actif total du régime est de 117,5 % pour le volet antérieur et de 140,7 % pour le volet postérieur.

Pour les années à compter du 1er janvier 2016, les employés cols bleus et cols blancs, ainsi que les employés policiers syndiqués, n'accumulent plus de droits dans le présent régime. La description du RRFS paraît à la page 46.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS POLICIERS ET CADRES

Ce régime de retraite à prestations déterminées auquel participent les employés policiers et cadres de la Ville de Blainville, ne vise que le service cumulé au 31 décembre 2013 pour les employés policiers. Ce régime prévoit des prestations basées sur la moyenne des trois années les mieux rémunérées. En vertu de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM), l'indexation automatique des rentes des participants actifs a été abolie.

Ce régime est enregistré auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. La Ville se porte garante de tout déficit actuariel du volet antérieur de ce régime, tandis que le déficit actuariel du volet postérieur est partagé à parts égales entre la Ville et les participants actifs. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime au 31 décembre 2023, le régime indiquait un degré de solvabilité de 106,9 % pour le volet antérieur et de 92,3 % pour le volet postérieur. Au niveau de la situation financière sur la base de la capitalisation, le régime présente un surplus de 3 950 800 \$ dans le volet antérieur et ne présente ni surplus ni déficit dans le volet postérieur. Le degré de capitalisation de l'actif total du régime est de 114,3 % pour le volet antérieur et de 117,0 % pour le volet postérieur.

Policiers

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Policiers

Pour les années à compter du 1er janvier 2014, les employés policiers syndiqués n'accumulent plus de droits dans le présent régime et donc n'ont aucun droit dans le volet postérieur du régime. La description du RRFS paraît à la page 46.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	1 162 000	(91 000)
Charge de l'exercice	4 (415 000)((162 000))
Cotisations versées par l'employeur	5	1 196 000	1 091 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	1 943 000	1 162 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	157 214 000	148 340 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (145 167 000)(137 067 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	12 047 000	11 273 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(5 721 000)	(6 603 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	6 326 000	4 670 000
Provision pour moins-value	12 (4 383 000)(3 508 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	1 943 000	1 162 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ())
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ())
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 300 000	2 006 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	2 803 000	689 000
	20	5 103 000	2 695 000
Cotisations salariales des employés	21 (1 174 000)(1 075 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	3 929 000	1 620 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(873 000)	(1 219 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(2 803 000)	(689 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	875 000	918 000
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 128 000	630 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	8 561 000	8 081 000
Rendement espéré des actifs	32 (9 274 000)(8 873 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(713 000)	(792 000)
Charge de l'exercice	34	415 000	(162 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	13 290 000	9 018 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (9 274 000)(8 873 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	4 016 000	145 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(1 222 000)	(1 725 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	6 786 000	6 466 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	9 526 000	9 180 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	17 864 000	16 527 000
DMERCA du nouveau volet	45	10	11
DMERCA de l'ancien volet	46	8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	27	27
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,48 %	6,35 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,35 %	6,27 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,87 %	2,87 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,20 %	2,20 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville parraine un régime d'assurances collectives à prestations déterminées offrant des protections d'assurances-vie, de décès et mutilation par accident et d'assurance-maladie à tous les employés de la Ville à compter de leur retraite.

Ces protections sont offertes jusqu'à ce que le retraité atteigne l'âge de 65 ans. Les coûts sont partagés entre les employés et la Ville selon la catégorie d'emploi du retraité au moment de sa retraite et selon les protections offertes.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (10 085 000)	(9 821 000)
Charge de l'exercice	56 (211 000)	(320 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 45 000	56 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (10 251 000)	(10 085 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (10 251 000)	(10 085 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (10 251 000)	(10 085 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (10 251 000)	(10 085 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (10 251 000)	(10 085 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 (95 000)	24 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 (95 000)	24 000
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 (95 000)	24 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (95 000)	24 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 306 000	296 000
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 306 000	296 000
Charge de l'exercice	86 211 000	320 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 (546 000)	948 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91 45 000	56 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 %	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 5,00 %	5,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪ Facteur de vieillissement - %	103.1 3	3

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 2

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite par financement salarial de la FTQ des pompiers

Ce régime de retraite à cotisations déterminées est administré par un comité de retraite conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et ses règlements. L'âge normal de la retraite est 65 ans et l'âge sans réduction de la rente est de 60 ans.

Les cotisations salariales des employés sont établies à 10,3 % du salaire.

La Ville contribue au régime pour un montant équivalent à celui des employés. La cotisation des employés est égale au coût du service courant, plus l'amortissement de tout déficit moins la cotisation de la Ville.

Régime de retraite par financement salarial des employés de Blainville (RRFS)

Ce régime de retraite est administré par un comité de retraite conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et ses règlements. Le régime est institué conjointement par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 2229, le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 2301 et l'Association des policiers et policières de Blainville inc. Le régime est enregistré auprès de Retraite Québec et de l'Agence de revenu du Canada. Le Régime ne reconnaît aucun service passé au 1^{er} janvier 2016. Le coût des engagements totaux du régime, déduction faite de la cotisation patronale, est à la seule charge des employés actifs.

L'âge normal de la retraite est de 65 ans et l'âge de retraite sans réduction de la rente est de 60 ans (ou lorsque l'âge et les années de service continu totalisent 85 points pour un col blanc ou un col bleu et 80 points pour un policier, si avant). Pour un participant policier actif le mois précédant la retraite, le total requis est abaissé à 78 points.

Les cotisations salariales et patronales en 2024 sont établies comme suit :

	Employés	Employeur
Cols blancs	11 %	13 %
Cols bleus	11 %	13 %
Policiers	14 %	14 %

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

De plus, en vertu de la convention collective, l'employeur verse au début de chaque année, une somme égale à 3 % du temps supplémentaire des cols blancs exécuté au courant de l'année qui précède.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	550 852
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	316 174
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	3 514 325
	110	3 427 468
	4 065 177	3 743 642

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111

Description des régimes et autres renseignements

La Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert contribue au REER des employés permanents à la hauteur de la cotisation de l'employé, jusqu'à un maximum de 5 % du salaire brut de l'employé.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	4 508
REER	114	4 155
Autres régimes	115	
	116	4 508
	4 508	4 155

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13
	13	13

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financements du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	27 046	28 742
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	91 144	96 861
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	27 417	27 942
	121	118 561	124 803

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	66 716 444	66 716 444	62 006 948
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	18 140 519	18 140 519	17 340 213
Activités de fonctionnement	3	4 611 307	4 611 307	4 433 662
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	89 468 270	89 468 270	83 780 823
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	821 370	821 370	789 594
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	3 375 313	3 375 313	2 879 516
Matières résiduelles	15	7 299 431	7 299 431	5 838 950
Autres				
Piscines	16.1	464 033	464 033	463 238
Centres d'urgence 9-1-1	17	323 610	323 610	282 666
Service de la dette	18	4 499 806	4 499 806	4 209 966
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	16 783 563	16 783 563	14 463 930
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	16 783 563	16 783 563	14 463 930
	27	106 251 833	106 251 833	98 244 753

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
	Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
	Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
	Compensations pour les terres publiques	30		
	Immeubles des réseaux			
	Santé et services sociaux	31	106 172	106 172
	Cégeps et universités	32		
	Écoles primaires et secondaires	33	782 178	739 750
	Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
		35	888 350	824 898
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
	Taxes sur la valeur foncière	36	897 178	851 348
	Taxes sur une autre base			
	Taxes, compensations et tarification	37	410	260
	Taxes d'affaires	38		
		39	897 588	851 608
ORGANISMES MUNICIPAUX				
	Taxes sur la valeur foncière	40		
	Taxes sur une autre base			
	Taxes, compensations et tarification	41		
		42		
AUTRES				
	Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
	Autres	44		
		45		
		46	1 785 938	1 676 506

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48	669 834	669 834	499 226
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53			
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55	219 286	219 286	12 762
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	334 284	334 284	234 748
Traitement des eaux usées	65	780	1 066	11 969
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	847 189	847 189	969 342
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68	2 005 046	2 005 046	1 454 778
Tri et conditionnement	69			
Autres	70	211 745	211 745	
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			1 167 725
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	5 484	52 308	14 682
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	230 611	230 611	221 487
Autres	85	112 948	112 948	178 385
Réseau d'électricité	86			
	87	4 637 207	4 684 317	4 765 104

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			114 324
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	904 187	904 187	66 602
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	109 936	109 936	1 925 000
Traitement des eaux usées	106	936 373	936 373	5 075 631
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120	88 850	88 850	
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			1 760 720
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	2 039 346	2 039 346	8 942 277

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)					
TRANSFERTS DE DROIT					
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
	Péréquation	130			
	Neutralité	131			
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
	Fonds de développement des territoires	134			
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	3 201 498	3 201 498	975 221
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
	Autres	138			
		139	3 201 498	3 201 498	975 221
	TOTAL DES TRANSFERTS	140	9 878 051	9 925 161	14 682 602

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	141		
	Évaluation	142		
	Autres	143		
		144		
Sécurité publique				
	Police	145		
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	146		
	Autres	147	1 306 393	1 306 393
	Sécurité civile	148		
	Autres	149		
		150	1 306 393	1 306 393
				1 187 218
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	151	7 551	7 551
	Enlèvement de la neige	152	352 014	352 014
	Autres	153		
	Transport collectif	154		
	Autres	155		
		156	359 565	359 565
				367 579
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		
	Réseau de distribution de l'eau potable	158	48 862	48 862
	Traitement des eaux usées	159	83 728	44 368
	Réseaux d'égout	160		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	161		
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	162		
	Tri et conditionnement	163		
	Autres	164		
	Autres	165		
	Cours d'eau	166		
	Protection de l'environnement	167		
	Autres	168		
		169	132 590	93 230
				85 952

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	63 087	59 745	
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	63 087	59 745	
Réseau d'électricité	183			
	184	1 798 548	1 822 275	1 700 494

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	185		
	Évaluation	186		
	Autres	187	1 079 481	976 604
		188	1 079 481	976 604
Sécurité publique				
	Police	189	4 219 644	3 028 184
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	190		
	Autres	191	216 177	222 165
	Sécurité civile	192		
	Autres	193		
		194	4 435 821	3 250 349
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	195	330 759	276 042
	Enlèvement de la neige	196		
	Autres	197		
	Transport collectif			
	Transport en commun			
	Transport régulier	198		
	Transport adapté	199		
	Transport scolaire	200		
	Autres	201		
	Autres	202		
		203	330 759	276 042
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204		
	Réseau de distribution de l'eau potable	205	25 511	7 624
	Traitement des eaux usées	206		
	Réseaux d'égout	207		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	208	27 895	25 965
	Matières recyclables	209	78 692	45 817
	Autres	210	9 339	5 601
	Cours d'eau	211		
	Protection de l'environnement	212		
	Autres	213		
		214	141 437	85 007

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	64 400	64 400	92 437
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	64 400	64 400	92 437
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	2 788 816	6 474 334	6 363 053
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	30 969	30 969	28 761
Autres	227			
	228	2 819 785	6 505 303	6 391 814
Réseau d'électricité				
	229			
	230	8 871 683	12 557 201	11 072 253
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	10 670 231	14 379 476	12 772 747

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	533 155	533 155	497 794
Droits de mutation immobilière	233	15 105 326	15 105 326	10 563 271
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	15 638 481	15 638 481	11 061 065
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	2 837 830	2 837 830	3 126 189
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	3 207 425	3 315 045	3 092 607
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	2 411	2 411	(348 685)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	639 983	639 983	3 764 430
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244	5 525 095	5 525 095	393 814
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	265 962	266 832	625 417
	250	6 433 451	6 434 321	4 434 976
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1 386 453		1 386 453	1 386 453	1 366 896
Greffé et application de la loi	2 591 729	17 285	2 609 014	2 609 014	2 520 891
Gestion financière et administrative	8 954 864	633 729	9 588 593	9 579 039	9 575 898
Évaluation	561 420		561 420	561 420	307 352
Gestion du personnel	2 135 523	2 503	2 138 026	2 138 026	1 961 463
Autres					
▪ Assurances et réclamations	1 012 678		1 012 678	1 012 678	964 033
	16 642 667	653 517	17 296 184	17 286 630	16 696 533
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police					
Sécurité incendie	20 259 367	692 051	20 951 418	20 951 418	19 167 822
Premiers répondants					
Autres	11 029 971	531 537	11 561 508	11 561 508	10 946 845
Sécurité civile	4 810	1 091	5 901	5 901	5 690
Autres	415 743		415 743	415 743	399 191
	31 709 891	1 224 679	32 934 570	32 934 570	30 519 548
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	7 478 983	7 282 662	14 761 645	14 761 645	15 051 068
Enlèvement de la neige	6 647 996	29 390	6 677 386	6 677 386	7 016 081
Éclairage des rues	561 077	413 636	974 713	974 713	939 809
Circulation et stationnement	991 914	161 265	1 153 179	1 153 179	1 090 324
Transport collectif					
Transport en commun	4 654 175	22 180	4 676 355	4 676 355	4 547 415
Transport aérien					
Transport par eau					
Autres					
	20 334 145	7 909 133	28 243 278	28 243 278	28 644 697

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2 906 697	656 063	3 562 760	3 562 760	2 653 157
Réseau de distribution de l'eau potable	1 693 338	2 590 316	4 283 654	4 283 654	3 780 882
Traitement des eaux usées	1 755 734	341 935	2 097 669	1 433 851	2 776 746
Réseaux d'égout	1 886 902	4 190 241	6 077 143	6 077 143	6 024 486
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	1 832 268		1 832 268	1 832 268	1 454 948
Élimination	1 163 337		1 163 337	1 163 337	975 133
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	2 016 814		2 016 814	2 016 814	1 852 412
Tri et conditionnement	806 990		806 990	806 990	423 274
Matières organiques					
Collecte et transport	1 442 679		1 442 679	1 442 679	1 015 862
Traitement	514 128		514 128	514 128	446 316
Matériaux secs	555 805	4 773	560 578	560 578	452 548
Autres	204 236		204 236	204 236	453 044
Plan de gestion					
Autres					
Cours d'eau	670 364	33 216	703 580	703 580	519 096
Protection de l'environnement					
Autres	17 449 292	7 816 544	25 265 836	24 602 018	22 827 904
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Habitat					
Logement social	268 240		268 240	268 240	1 167 725
Autres					
Sécurité du revenu					
Autres	268 240		268 240	268 240	1 167 725

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2024		Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	2024	2023
	Total			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage		52 256	2 350 521	2 218 916
Rénovation urbaine	46	2 298 265		
Biens patrimoniaux	47			
Autres biens	48			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49	641 908	695 169	5 143 396
Tourisme	50			
Autres	51			
Autres	52	1 805 922	1 805 922	1 635 529
	53	4 746 095	4 851 612	8 997 841
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54	6 033 276	8 847 160	6 903 711
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 285 167	2 871 459	6 860 807
Piscines, plages et ports de plaisance	56	3 001 681	3 493 099	3 378 902
Parcs et terrains de jeux	57	8 063 226	8 063 226	8 227 315
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59	584 007	584 007	248 244
Autres	60	991 251	991 251	427 122
	61	20 958 608	24 850 202	26 046 101
Activités culturelles				
Centres communautaires	62			
Bibliothèques	63	2 997 483	3 426 665	3 465 986
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64		429 182	
Autres ressources du patrimoine	65			
Autres	66			
	67	2 997 483	3 426 665	3 465 986
	68	23 956 091	28 276 867	29 512 087
		4 320 776	31 146 898	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ					
69					
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
70	6 805 991		6 805 991	7 863 796	7 107 764
Intérêts					
71	282 277		282 277	283 937	269 588
Autres frais					
Autres frais de financement					
72	(407 000)		(407 000)	(407 000)	(496 000)
Avantages sociaux futurs					
73					
Autres					
74	6 681 268		6 681 268	7 740 733	6 881 352
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION					
75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS					
76	22 030 166 (22 030 166)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Blainville | 73015 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 164 070	2 164 070	193 119
Usines de traitement de l'eau potable	2	229 897	287 918	42 386
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	2 378 775	2 378 775	2 926 681
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	8 208 127	8 208 127	5 993 902
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	93 049	93 049	36 680
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 717 806	2 720 488	5 037 323
Autres infrastructures	11	677 084	677 084	537 249
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	9 514 635	9 823 423	2 035 402
Édifices communautaires et récréatifs	14		5 743	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 235 147	2 236 684	1 535 969
Ameublement et équipement de bureau	18	396 552	400 011	598 908
Machinerie, outillage et équipement divers	19	876 753	1 307 137	1 421 807
Terrains	20	186 266	186 266	573 186
Autres	21			
	22	29 678 161	30 488 775	20 932 612

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	435 407	435 407	193 119
Usines de traitement de l'eau potable	2	229 897	287 918	42 386
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	650 112	650 112	2 926 681
Autres infrastructures	5	9 957 229	9 959 911	11 206 951
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	1 728 663	1 728 663	
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	1 728 663	1 728 663	
Autres infrastructures	10	1 738 837	1 738 837	398 203
Autres immobilisations corporelles	11	13 209 353	13 959 264	6 165 272
	12	29 678 161	30 488 775	20 932 612

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	48 836 405	751 648	3 487 736	46 100 317
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	158 077 853	42 250 172	37 332 224	162 995 801
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	206 914 258	43 001 820	40 819 960	209 096 118
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	15 792 445		888 886	14 903 559
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	15 792 445		888 886	14 903 559
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	15 792 445		888 886	14 903 559
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	15 792 445		888 886	14 903 559
	19	222 706 703	43 001 820	41 708 846	223 999 677
Dette en cours de refinancement	20 ()			()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	222 706 703	43 001 820	41 708 846	223 999 677

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	204 508 280
--------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	21 940 957
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
--	---	--

Débiteurs	8	14 903 559
-----------	---	------------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	4 156 789
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	207 388 889
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

	13	19 534 739
--	----	------------

Endettement net à long terme	14	226 923 628
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	16	1 241 466
---------------------------	----	-----------

Autres organismes	17	10 759 000
-------------------	----	------------

Endettement total net à long terme	18	238 924 094
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	238 924 094
--	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 752 391	1 752 391	1 583 267
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	4 654 175	4 654 175	4 470 201
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 755 734	(192 039)	(62 570)
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	238 742		
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	8 401 042	6 214 527	5 990 898

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	28 637 419	18 672 640
Frais de financement	4	1 040 742	1 418 584
Autres	5		
	6	29 678 161	20 091 224

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	102,58	33,50	179 304,75	*****	*****	*****
Professionnels	0,00	0,00	0,00	*****	*****	*****
Cols blancs	216,48	33,00	372 758,48	*****	*****	*****
Cols bleus	155,35	37,00	279 844,93	*****	*****	*****
Policiers	90,13	37,80	177 764,45	*****	*****	*****
Pompiers	54,53	42,00	119 516,50	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
			1 129 189,11	*****	*****	*****
Élus	619,07			904 525	249 577	1 154 102
	13,00			*****	*****	*****
	632,07			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
Réseau de distribution de l'eau potable	334 284	109 936			444 220
Traitement des eaux usées	780	936 373			937 153
Réseaux d'égout					
Autres	7 503 641	993 037			8 496 678
	7 838 705	2 039 346			9 878 051

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	522 744	345 251
	4	522 744	345 251
Sécurité publique			
Police	5	111 895	104 136
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	109 338	121 756
Sécurité civile	8	2 051	2 285
Autres	9		
	10	223 284	228 177
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	2 351 855	2 046 775
Enlèvement de la neige	12	1 290	1 570
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	2 353 145	2 048 345
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	159 259	174 596
Réseau de distribution de l'eau potable	18	666 098	579 344
Traitement des eaux usées	19	125 315	73 763
Réseaux d'égout	20	1 134 495	1 081 360
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	12 323	13 439
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	153	
Autres	26		
	27	2 097 643	1 922 502
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	204 200	117 290
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	169 248	123 656
Autres	36		
	37	373 448	240 946
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	1 107 598	1 008 711
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	3 406	4 381
Autres	40		
	41	1 111 004	1 013 092
Réseau d'électricité			
	42		
	43	6 681 268	5 798 313

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Liza Poulin	1.1 Maire	109 260	19 321	54 747	2 354
Marie-Claude Perron	1.2 Conseiller	44 590	19 240		
David Malenfant	1.3 Conseiller	44 590	19 240		
Serge Paquette	1.4 Conseiller	44 590	19 240		
Philippe Magnenat	1.5 Conseiller	53 399	19 240		
Francis Allaire	1.6 Conseiller	44 083	19 240		
Nicole Ruel	1.7 Conseiller	44 590	19 240		
Patrick Marineau	1.8 Conseiller	44 590	19 240		
Stephane Bertrand	1.9 Conseiller	44 013	19 240		
Michele Murray	1.10 Conseiller	44 070	19 240		
Marie-Claude Collin	1.11 Conseiller	44 590	19 240		
Stephane Dufour	1.12 Conseiller	44 590	19 240		
Jean-Francois Pinard	1.13 Conseiller	44 498	19 240		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 6 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

 Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

 Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

 Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 _____ 3 192 995 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 14 884 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024 68
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 _____ \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systemes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systemes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparations aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*? 84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 2020-03-179
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2020-03-17

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 2
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 1

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 21
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 7
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 3
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 4 975
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 1 870
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 17

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-10

Nom du signataire : Marie France Potvin

Fonction du signataire : Directrice des finances et trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-11 15:30

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus							
Fonctionnement	1	135 546 575	135 708 000	149 343 975	7 720 137	153 208 820	
Investissement	2	9 880 431		7 359 265		7 359 265	
	3	145 427 006	135 708 000	156 703 240	7 720 137	160 568 085	
Charges	4	140 634 761	139 884 940	143 817 855	7 111 416	147 073 979	
Excédent (déficit) lié aux activités	5	4 792 245	(4 176 940)	12 885 385	608 721	13 494 106	
Moins : revenus d'investissement	6	(9 880 431)	()	(7 359 265)	()	(7 359 265)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(5 088 186)	(4 176 940)	5 526 120	608 721	6 134 841	
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	22 217 182	19 727 940	22 030 166	1 349 101	23 379 267	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				86 771	86 771	
Remboursement de la dette à long terme	10	(15 840 188)	(15 548 401)	(16 320 935)	(1 101 147)	(17 422 082)	
Affectations							
Activités d'investissement	11	(190 197)	()	427 380	(2 012)	429 392	
Excédent (déficit) accumulé	12	2 403 247	(2 599)	1 667 565	(915 096)	752 469	
Autres éléments de conciliation	13	5 493 933		543 076		543 076	
	14	14 083 977	4 176 940	7 492 492	(582 383)	6 910 109	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	8 995 791		13 018 612	26 338	13 044 950	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	33 055 919	28 506 605	31 338 836	34 767 517
Débiteurs	2	46 138 248	44 162 625	40 887 065	42 999 799
Prêts	3				
Placements de portefeuille	4				
Autres	5	442 828			442 828
	6	79 636 995	72 669 230	72 225 901	78 210 144
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8	17 621 100		30 000	17 621 100
Créditeurs et charges à payer	9	24 127 569	27 984 530	28 726 434	25 066 618
Revenus reportés	10	5 715 481	6 491 775	6 539 896	5 777 150
Dette à long terme	11	202 666 766	203 861 434	223 275 197	222 028 340
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	8 923 000	8 308 000	8 308 000	8 923 000
Autres	13				
	14	259 053 916	246 645 739	266 879 527	279 416 208
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(179 416 921)	(173 976 509)	(194 653 626)	(201 206 064)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	463 800 969	471 428 760	501 849 077	494 759 773
Autres	17	6 417 999	6 235 181	6 337 562	6 485 198
	18	470 218 968	477 663 941	508 186 639	501 244 971
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	16 004 137	21 395 769	17 724 410	13 236 293
Excédent de fonctionnement affecté	20	14 009 894	19 191 433	19 255 186	14 013 025
Réserves financières et fonds réservés	21	4 702 782	4 250 781	6 839 675	6 257 934
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (10 085 000)(10 251 000)(12 195 991)(12 062 862)
Financement des investissements en cours	23	(15 737 156)	(17 784 168)	(17 849 307)	(15 744 273)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	281 907 390	286 884 617	299 759 040	294 338 790
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	290 802 047	303 687 432	313 533 013	300 038 907

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget subséquent	1.1	666 440	1 859 901
▪ Réserve - Transport en commun	1.2	2 113 085	1 613 085
▪ Dette à long terme Terrains	1.3	7 580 909	3 680 909
▪ Dette à long terme Seigneurie	1.4	505 999	505 999
▪ Fonds d'infrastructures	1.5	3 150 000	2 150 000
▪ Fonds résilience	1.6	1 500 000	1 500 000
▪ Fonds de développement économique	1.7	1 975 000	1 500 000
▪ Plan transition écologique	1.8	1 700 000	1 200 000
	2	19 191 433	14 009 894
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	63 753	3 131
	4	19 255 186	14 013 025
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Fonds vert	5.1	594 454	273 490
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	2 513 340	1 532 547
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 167 628	1 354 838
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	2 288 836	2 944 635
Organismes contrôlés et partenariats	10	75 554	22 605
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	199 863	129 819
Autres			
▪	14.1		
	15	6 839 675	6 257 934
	16	26 094 861	20 270 959

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	207 388 889
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	238 924 094

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	162 995 801	158 077 853
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	46 100 317	48 836 405
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	14 903 559	15 792 445
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	223 999 677	222 706 703

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	98 244 753	106 587 860	106 251 833	106 251 833
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 676 506	1 911 316	1 785 938	1 785 938
Quotes-parts	14				
Transferts	15	5 730 509	6 932 796	7 838 705	7 885 815
Services rendus	16	9 208 609	8 511 028	10 670 231	14 379 476
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	14 187 254	10 590 000	18 476 311	18 476 311
Autres	18	6 498 944	1 175 000	4 320 957	4 429 447
	19	135 546 575	135 708 000	149 343 975	153 208 820
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	8 942 277		2 039 346	2 039 346
Autres	23	938 154		5 319 919	5 319 919
	24	9 880 431		7 359 265	7 359 265
	25	145 427 006	135 708 000	156 703 240	160 568 085

Extrait du rapport financier, page S12

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
1 Administration générale	16 642 667	653 517	17 296 184	17 286 630	16 696 533
2 Sécurité publique	20 259 367	692 051	20 951 418	20 951 418	19 167 822
3 Police	11 029 971	531 537	11 561 508	11 561 508	10 946 845
4 Sécurité incendie	420 553	1 091	421 644	421 644	404 881
5 Autres	15 679 970	7 886 953	23 566 923	23 566 923	24 097 282
6 Transport	4 654 175	22 180	4 676 355	4 676 355	4 547 415
7 Réseau routier					
8 Transport collectif					
9 Autres					
10 Hygiène du milieu	8 242 671	7 778 555	16 021 226	15 357 408	15 235 271
11 Eau et égout	8 536 257	4 773	8 541 030	8 541 030	7 073 537
12 Matières résiduelles	670 364	33 216	703 580	703 580	519 096
13 Autres	268 240		268 240	268 240	1 167 725
14 Santé et bien-être					
15 Aménagement, urbanisme et développement	2 298 265	52 256	2 350 521	2 350 521	2 218 916
16 Aménagement, urbanisme et zonage	641 908	53 261	695 169	695 169	5 143 396
17 Promotion et développement économique	1 805 922		1 805 922	1 805 922	1 635 529
18 Autres	23 956 091	4 320 776	28 276 867	31 146 898	29 512 087
19 Loisirs et culture	6 681 268		6 681 268	7 740 733	6 881 352
20 Réseau d'électricité					
21 Frais de financement	121 787 689	22 030 166	143 817 855	147 073 979	145 247 687
22 Effet net des opérations de restructuration					
23 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	22 030 166 (22 030 166)			
24	143 817 855		143 817 855	147 073 979	145 247 687

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	9 880 431	7 359 265		7 359 265
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (20 091 224)(29 678 161)(810 614)(30 488 775)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (1 021 307)()))
Financement à long terme des activités d'investissement	4	10 142 944	18 448 627		18 448 627
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	190 197	427 380	2 012	429 392
Excédent accumulé	6	2 498 793	1 850 704	11 410	1 862 114
	7	(8 280 597)	(8 951 450)	(797 192)	(9 748 642)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	1 599 834	(1 592 185)	(797 192)	(2 389 377)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14